

Table ronde FORMATION

A.ABBOU - D. BLAMPAIN

Participants: Pierrette BERGERON, Hélène BESTOUGEFF, Jean-Paul HATON, André OBADIA, Françoise NEEL, Thierry VAN STEENBERGHE, Christophe LAENZLINGER.

Au départ, deux constats:

1) la diversité des formations de IIIe cycle portant sur l'ingénierie de la langue. Ces formations sont le prolongement de filières de caractère *scientifique* de IIe cycle (informatique, acoustique, cognitive...) ou de filières de caractère *sciences humaines*. Les compétences ainsi engendrées ne sont pas les mêmes.

2) le terrain des I.L. est en constante mutation et appelle de nouvelles compétences, de nouvelles motivations, ou du moins une réelle aptitude à faire face aux mutations.

Objectifs

Former des cadres capables de développer des produits d'ingénierie linguistique à l'échelle de la francophonie. Répondre ainsi à la difficulté des entreprises de recruter des personnes compétentes.

En somme donner un caractère stratégique à ce qui constitue un agrégat de formations et de recherches pour mieux répondre aux besoins économiques et favoriser une insertion professionnelle.

Les participants à la table ronde ont décrit les spécificités des formations dans leurs différentes universités, qu'elles soient de type strictement informatique, linguistique, bibliothéconomique, et ce pour mieux marquer les impératifs et les caractéristiques d'une **formation commune** qui rassemblerait des professeurs et des étudiants d'horizons scientifique et géographique différents.

Au-delà de la description des contenus, nous retiendrons:

1. La nécessité de combler les lacunes par rapport à la formation antérieure, dont il faut tenir compte.
2. La nécessité d'une formation pluridisciplinaire. Le décloisonnement n'est pas toujours facile.
3. La nécessité d'une distinction entre les formations des chercheurs et des ingénieurs.
4. L'importance des stages dans la perspective de la formation, que l'on distinguera du simple enseignement.
5. Le caractère indispensable de la formation au travail en équipes.

L'accent a été mis sur la mobilité des acteurs (politique des bourses mais aussi transfert des formations vers des sites d'accueil existants, par exemple en Afrique

l'I.A.I.), sur l'indispensable consultation des employeurs, sur l'importance de l'articulation aux programmes européens.

En ce qui concerne le *lieu de formation*, il serait à la fois centralisé pour des formations communes et décentralisé, notamment grâce au télétravail et à Internet (« cybercollègues » et « cyberétudiants »). On a même souhaité ne pas négliger la formule bénéfique des écoles d'été.

Parmi les idées - balises formulées au cours des débats, citons:

- Plus la circulation de l'information augmente, plus l'utilisation de l'information décroît. Il est nécessaire de mettre au point de bons outils pour faire circuler la bonne information.

- La définition de l'emploi doit mobiliser les étudiants. L'attrait international est important.

- L'attention à porter à des réalisations du type « Consortium pour l'enseignement à distance accessible et *bon marché* ».

Devant la diversité des initiatives, il est devenu indispensable de s'appuyer sur un réel dispositif. La complexité des paramètres à maîtriser n'amène pas à l'inertie. Bien au contraire, le projet d'une E.D.R. rencontre l'adhésion de tous les participants. Il a pour effet de rapprocher les formations de III^e cycle et de rassembler les compétences des enseignants, tout en identifiant les équivalences de formation.

La première année s'accomplirait dans les différentes universités de la francophonie, sur la base de programmes reconnus et serait davantage une année de mise à niveau. La deuxième année fera entrer l'étudiant de plain-pied dans la réalité de l'ingénierie linguistique.

Esprit de solidarité et d'ouverture président à l'ensemble de la réalisation. On perçoit aisément l'importance de l'harmonisation des cursus francophones en génie linguistique et le caractère indispensable de l'émergence de cursus de III^e cycle de type professionnel en la matière.

Il reste à souhaiter que l'inventivité et l'efficacité l'emportent sur les obstacles institutionnels que pourraient encore rencontrer certaines collaborations ou que pourrait susciter le problème de la reconnaissance des diplômes.

Mais à vaincre sans péril...